



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°003/2021/BVMAC/DG

ADMISSION A LA COTE DES OBLIGATIONS
« BDEAC 5,45% NET 2020-2027 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de l'emprunt « **BDEAC 5,45% NET 2020-2027** » admis au compartiment des obligations de la BVMAC, aura lieu le **mercredi 3 février 2021**.

La politique de mobilisation des ressources financières de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) prévoit la levée des capitaux sur le marché financier. En vue d'assurer la couverture d'une partie de ses engagements pris dans le cadre de son Plan Stratégique 2017-2022, la BDEAC a lancé un programme d'émissions obligataires par appel public à l'épargne sur le marché financier de la CEMAC, d'une enveloppe globale de FCFA 300 000 000 000 (trois cents milliards) sur trois ans, soit FCFA 100 000 000 000 (cent milliards) par an à compter de 2020.

A la suite des autorisations de ses organes de décisions, la BDEAC a recruté le consortium de sociétés de bourse Afriland Bourse & Investissement S.A, Upline Securities Central Africa S.A (USCA) et Société Générale Capital Securities Central Africa (SG Capital CEMAC), en qualité d'arrangeur chef de file de l'émission de 2020, pour une enveloppe cible de FCFA 100 000 000 000 (cent milliards). La diffusion des titres « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 » dans le public, au prix de FCFA 10 000 par obligation, a eu lieu du 21 au 29 décembre 2020.

A l'issue de cette opération, dix millions six cent soixante-dix-neuf mille cent quatre-vingt-douze (10 679 192) obligations « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 » pour un montant total de FCFA 106 791 920 000 (cent six milliards sept cent quatre-vingt-onze millions neuf cent vingt mille) ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'Afrique centrale.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est l'offre publique de vente à prix déterminé avec un cours de référence fixé à 100 %, soit FCFA 10 000 (dix mille).

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations concernant cette admission au compartiment des obligations, sont priés de contacter le consortium, toute autre société de bourse agréée dans les pays membres de la CEMAC, ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à son siège.

Fait à Douala, 27 janvier 2021

Le Directeur Général,

Jean Claude NGBWA